

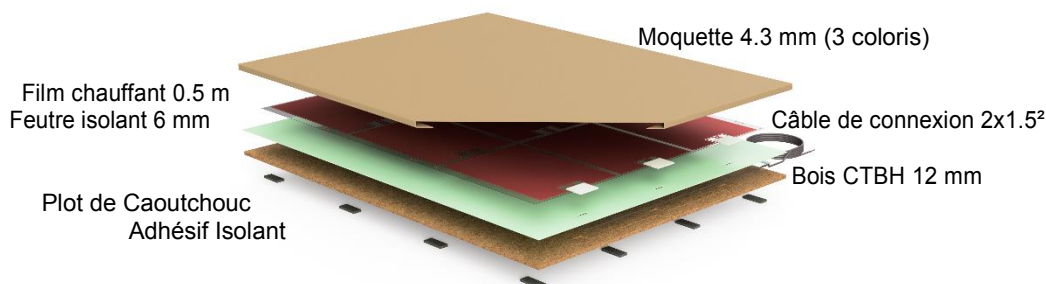
CHAUFFAGE ILOTHERM (Moquette chauffante) distribution exclusive CGV&CIEL

Le chauffage par moquette chauffante permet de créer des zones de confort appelées Ilot Thermique dans les endroits réputés inchauffables soit par la conception, le volume du bâtiment ou bien de ces contraintes architecturales notamment dans les sites **Monuments Historiques**.

Les modules Ilotherm garantissent :

- Le confort et l'hygiène
 - ✓ Chaleur agréable pour les utilisateurs
 - ✓ Fonctionnement totalement silencieux
 - ✓ Suppression des mouvements d'air, du brassage des poussières et des polluants
- Conformes aux directives Européennes certifiés par le laboratoire LNE
 - ✓ **CLASSEMENT DE LA REACTION AU FEU CONFORMEMENT A LA NF EN 13501-1 : 2018**
- Souplesse d'utilisation
 - ✓ Faible inertie des émetteurs (suffisante pour réaliser la gestion de l'énergie afin de limiter les puissances souscrites auprès des fournisseurs d'énergie)
 - ✓ Mise en température rapide des zones traitées
 - ✓ Possibilité de créer des zones à programmation différentes
- Efficacité
 - ✓ Suppression quasi-totale de la stratification de l'air et de la convection
 - ✓ Puissance 250 w/m²
- Simplicité
 - ✓ De conception, d'installation et d'entretien
 - ✓ De régulation, de programmation et de gestion
- Intégration
 - ✓ Equipement non solidaire au sol et pouvant être restitué en intégralité après sa dépose
 - ✓ Trois coloris aux choix de moquette – Gris anthracite – Beige - Acajou
 - ✓ Possibilité de positionner des baguettes ou tasseaux périphériques réalisés à la demande suivant le mobilier ou bien les accessibilités PMR (Personne Mobilité Réduite)
- Adaptabilité
 - ✓ Aux évolutions des installations et des usages des locaux
 - ✓ À une Gestion Technique du Bâtiment (GTB)
- Facilité de mise en œuvre
 - ✓ Pose sans fixation sur le support
 - ✓ Intégration à la demande dans le mobilier (découpe de modules entre les bancs ou autres mobiliers)

Conception du module ILOTHERM :



Le contenu de ce document est la propriété de la société CGV&CIEL. Il ne peut-être communiqué ou reproduit sans son autorisation

SIÈGE SOCIAL CGV&CIEL - 365 rue des Patis ZI de Maunît - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Tél : 02 51 65 21 66 - info@cgv-energie.com

SARL CAPITAL 15 000€ - APE 4322B - TVA INTRACOM FR07522120799 - N°SIRET 522 120 799 00054 - RCS 522 120 799 RM85 La Roche sur Yon
ASSURANCES AXA - 5 Bd de la Rochejaquelein 85 290 SAINT LAURENT SUR SEVRE - Contrat N° 10312796604 - FRANCE



Pose et raccordement :

- La moquette rayonnante doit impérativement être posée sur un polyane afin d'éviter les remontées capillaires du sol sur le bois CTBH.
- Les raccordements électriques doivent être conforme à la norme NFC 15-100 et aux spécificités du règlement sécurité incendie ERP.
- Chaque départ doit être protégé par un disjoncteur différentiel 30 mA et doit alimenter une puissance maximum de 6 kW soit en Monophasé ou triphasé.

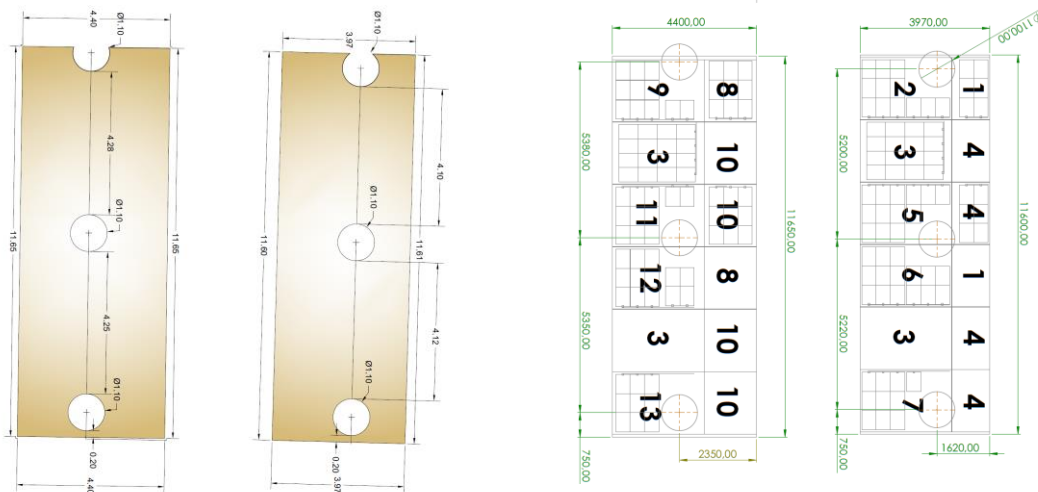
Conception de votre projet

- Fourniture à notre bureau d'étude d'un plan côté des surfaces à chauffer en indiquant les contraintes architecturales ou environnementales.
- Conception du calepinage des panneaux pour validation avant mise en production.

Surface des panneaux qu'il est possible de fabriquer :

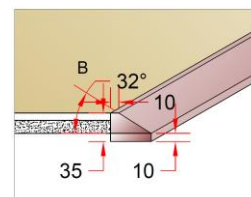
Maximum : 3050 x 1860 mm

Minimum : 500 x 700 mm



Pour finaliser l'intégration des moquettes chauffantes dans votre projet nous vous proposons la fabrication de :

- Modules moquette non chauffants.
- Baguettes périphériques en bois ou autres suivant vos contraintes.



Le contenu de ce document est la propriété de la société CGV&CIEL. Il ne peut-être communiqué ou reproduit sans son autorisation

SIÈGE SOCIAL CGV&CIEL - 365 rue des Patis ZI de Maunit - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Tél : 02 51 65 21 66 - info@cgv-energie.com

SARL CAPITAL 15 000€ - APE 4322B - TVA INTRACOM FR07522120799 - N°SIRET 522 120 799 00054 - RCS 522 120 799 RM85 La Roche sur Yon
ASSURANCES AXA - 5 Bd de la Rochejaquelein 85 290 SAINT LAURENT SUR SEVRE - Contrat N° 10312796604 - FRANCE